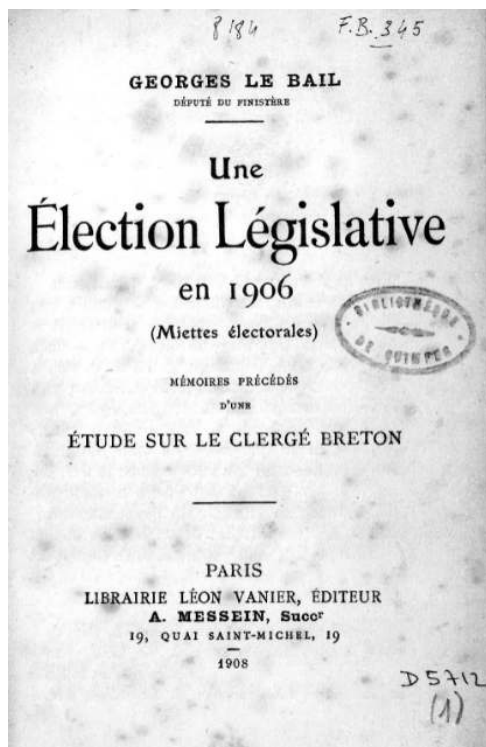




En 1906 à Plozévet....



Une "miette électorale"

*dont les anciens parlèrent
longtemps.*

A l'occasion des élections législatives de 1906, Georges Le Bail fonda le journal *Le Citoyen*.
C'est un journal républicain qui se veut « franchement anticlérical ».



A nos Lecteurs et Amis

Par suite de la pénurie de papier et privés de la collaboration des amis qui, par leurs articles réguliers et leurs correspondances suivies, nous aidaient à assurer la vie intellectuelle et morale de notre journal, nous devons nous résigner, à regret, à suspendre momentanément la publication de notre cher organe.

« Le Citoyen » ne disparaît pas, il garde toute sa confiance en des jours meilleurs, il revivra.

Il paraîtra en mars, avril et mai 1906.

Ensuite il ne renaîtra qu'en mars 1910, à l'occasion de nouvelles élections législatives.

Il survivra à son fondateur, et disparaîtra définitivement en juillet 1940, pour des raisons évoquées dans les lignes ci-contre.

Dans ses numéros des 7 et 14 janv 1932, le journal présente, dans un « feuilleton », un fait divers rapporté par Georges Le Bail en 1906, que la plupart des Plozévétiens avaient gardé en mémoire.

On peut en lire le motif et le récit dans le livre présenté ci-dessus, édité en 1908 (pages 116-117).

Ce fait divers est retranscrit dans les lignes qui suivent :

" Les vieillards ont eu particulièrement à souffrir de l'odieuse tyrannie des prêtres. Je pourrais en publier la liste qui, bien qu'incomplète est déjà longue dans certaines communes. Beaucoup étaient parvenus peut être au soir de leur vie. Les années, les mois, les jours leur restant à vivre étaient comptés.

Parmi eux se trouvaient des infirmes et des grabataires, des hommes usés par l'âge, le travail ou les privations, qui avaient déjà la mort entre les dents . Ils savaient leur fin prochaine et voulaient couronner leur belle vie par une belle mort.

Religieux, ils prenaient le chemin du confessionnal où jamais ne leur avait été refusé le pardon de leurs fautes vénielles dont leur conscience s'accusa .

Les temps étaient changés. Les prêtres se montrèrent souvent inexorables et les vieillards furent presque tous courageux.

Honneur à eux ! Ils ont été dans l'élection dernière les remparts de la République et un exemple qui restera.

Dans le nombre, figure un vieillard que je loge dans une annexe de ma maison de campagne de Plozévet. Il a 75 ans et touche le traitement de messager communal, dont un neveu vivant avec lui, exerce en réalité les modestes fonctions. En outre du logement, je lui remets une petite somme chaque année pour l'aider à vivre.



Quand il se présenta comme de coutume au confessionnal, l'absolution lui fut refusée parce qu'il ne voulut pas promettre de voter contre moi.

__ « Je suis républicain, disait-il au prêtre, et je ne peux pas au surplus voter contre celui qui me fait du bien.

__ « Quittez cette maison lui disait le prêtre. »

__ « Où aller ; lui répondit le vieillard qui se nomme Pierre Le Quéré. »

__ « Peu m'importe ajouta le prêtre »

et la discussion se poursuivit sur un ton élevé car le pénitent était sourd.

Quand on connut le traitement infligé à cet honnête homme qui jouit de la sympathie de tous dans la commune, ce fut un tollé général et la conduite du prêtre fut sévèrement jugée."

Pierre Le Quéré habitait au bourg chez sa nièce Marie- Marguerite Le Goff, épouse de Michel Gourret.

Il était un oncle de Gaïd, la Bigoudène de Pors Poulhan.

Il décéda en 1911, à 80 ans.

En ce temps là, à Plozévet, il y avait deux jeunes vicaires âgés d'un peu plus de 30 ans, récemment sortis du séminaire : Yves Kersaudy et Nicolas Mével.

Le recteur Henry avait plus de 70 ans et endossait souvent, depuis la fin du 19ème siècle, les reproches faits aux turbulents et maladroits vicaires qui ont servi à Plozévet.